

BULLETIN DE LA DIETE

Séance du 26. Juin 1812.

N^{ro.} 1.

A l'Imprimerie du Gouvernement.

BULLETIN DE LA DIÉTÉ

Séance du 26 Juin 1812

N. I.

417265

II



Le Gouvernement

Le conseil des Ministres; est chargé de l'exécution du présent Décret.
sera inséré au Bulletin des lois.

AUGUSTE

Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'Etat.

Fait en notre Palais de Dresde le 26. Mai 1812.

F R E D E R I C A U G U S T E,

par la grace de Dieu, Roi de Saxe, Duc de Varsovie etc. etc.

Considérant que les circonstances extraordinaires du moment et les grandes destinées qu'elles promettent à la Nation peuvent amener un développement des moyens dont l'exécution doit être prompte très étendue et ne point souffrir de délai. Reconnaissant en conséquence la nécessité d'établir à Varsovie une autorité centrale investie des pouvoirs nécessaires pour employer ces mesures en notre absence.

Nous reposant entièrement sur la fidélité et la prudence des membres qui composent notre conseil des Ministres et en leur dévouement pour nous et pour la patrie, nous decretons ce qui suit :

A r t i c l e 1.

Dans les cas extraordinaires que les circonstances actuelles peuvent amener le conseil des Ministres exercera dans toute sa plénitude et sous la propre responsabilité de ses membres envers nous, les pouvoirs qui nous sont attribués par la constitution.

Le conseil des Ministres pourra nommer aux places vacantes, jusqu'à notre confirmation, il pourra suspendre les fonctionnaires publics dans leurs fonctions.

Il ne pourra ni suspendre ni changer les Ministres.

Il ne pourra pas toucher à l'ordre judiciaire.

A r t i c l e 2.

Le conseil des Ministres décide à la majorité des voix, et le président aura voix prépondérante en cas du partage.

Il sera rédigé un procès verbal de ses délibérations lequel doit nous être transmis régulièrement par le canal de notre Ministre Secrétaire d'Etat.

Les reglemens du Conseil des Ministres seront exécutés, jusqu'à ce qu'ils soient revoqués ou abrogés par nous.

Le conseil des Ministres; est chargé de l'exécution du présent Décret lequel sera inséré au Bulletin des lois.

Signé: **FREDERIC AUGUSTE.**

par le Roi Ministre Secrétaire d'Etat,

Signé: **Stanislas Breza.**

Le Conseil des Ministres.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par Sa Majesté, il arrête la convocation de la diète. Il invite en conséquence Mr. NN. à se rendre sans délai à Varsovie où il devra se trouver au plus tard et sans faute le 15 du courant. L'urgence du moment exigeant des voyes plus promptes et plus efficaces que celles qu'indiquerait l'ordre accoutumé des choses, le conseil des Ministres appelle également à cette session de la Diète tous les nonces et Deputés que le sort en avait éloigné, mais qui ne peuvent cesser leurs fonctions qu'après avoir été remplacés: il y appelle aussi les suppléans aux dernieres assemblées.

Le conseil des Ministres parlant au nom de la patrie croirait blesser le patriotisme si bien connu de la nation, ce patriotisme dont elle donne tant des preuves s'il cherchait d'avantage combien il est important, à une époque aussi majeure dans des momens aussi marquans, de se rendre au plutôt à sa voix, et de conserver dans cette grande conjoncture, la prudence et la discrétion que doivent inspirer à chacun l'amour sincère de la patrie et un regard de réflexion porté sur les circonstances actuelles.

Fait à Varsovie ce 8. Juin 1812.

Signé: **STANISLAS POTOCKI, Président.**

Signé: **Stanislas Grabowski,
Secrétaire Général.**

FREDERIC AUGUSTE,

par la grace de Dieu, Roi de Saxe, Duc de Varsovie etc. etc.

Le conseil des Ministres en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués
par le Decret du 26. Mai 1812.

Aux Nouces et Députés.

L'empressement avec lequel vous vous êtes réunis dans la capitale, à l'invitation du conseil des Ministres, est une nouvelle preuve du zèle exemplaire qui caractérise notre nation, et qui se manifeste toutes les fois qu'il s'agit du bonheur de la patrie. C'est au nom de cette patrie que le conseil des Ministres vous a parlé. La confiance qu'il a placée dans votre dévouement à la bonne cause a été pleinement justifiée. Vous avez quitté vos foyers, vous êtes accourus des contrées les plus éloignées sans égard à de nombreux obstacles, et en abandonnant vos occupations domestiques, vous avez enfin attendu avec patience le jour de l'ouverture de la diète, car le bien général que vous aviez en vue, vous a fait oublier votre intérêt particulier. Il est enfin arrivé ce moment tant désiré. Le conseil des Ministres indique avec plaisir l'ouverture de la diète pour le 26. Juin. Les jours du 24. et du 25. sont destinés aux révisions des titres d'élection.

Fait à Varsovie le 25. Juin 1812.

Signé: STANISLAS POTOCKI, Président.

Le Conseiller d'Etat suppléant du Mi-
nistre de l'intérieur

Stanislas Grabowski, Secr. Gén.

Michel Kochanowski.

Bulletin de la Diète

Scance du 26 Junii 1812.

La présente Session de la Diète doit être à jamais célèbre dans nos annales. Convoquée extraordinairement par ordre du meilleur des Princes, elle a vu accourir avec empressement tous les membres qui la composent dans un moment où dénués de moyens et à la veille de l'époque qui règle leurs transactions domestiques, ils ont dû quitter à la hâte leurs foyers. La réunion des Senateurs, nonces et députés est tellement complète, qu'il n'y manque que des nonces empêchés pour cause de maladies de se rendre dans la capitale.

Le Sénat, Le Conseil des Ministres, le Conseil d'Etat, les nonces, les députés et toutes les autorités après s'être réunies à 9 heures dans les Salles du Chateau, se sont rendues à l'Eglise Cathédrale de St Jean ou l'Evêque de Cracovie a dit une messe basse. Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Malines Ambassadeur de France et les membres de la légation y étoient déjà placés à la droite de l'autel. Après la messe Mr le Chanoine Woronicz Conseiller d'Etat, a exposé dans un discours rempli d'onction et d'éloquence la situation actuelle des affaires, et la Cérémonie Ecclesiastique a été terminée par le *Veni Creator* entonné pontificalement.

On s'est rendu ensuite dans les salles de la Diète, le Conseil des Ministres revêtu d'un plein pouvoir par le Roi, a été reçu à la porte par deux Senateurs. Le Président du Conseil a invité Monseigneur le Comte Thomas Ostrowski Président du Sénat à ouvrir la Séance, ce qu'il a fait par le discours suivant: *A.*

7

Le Palatin Prince Jablonowski et le Castellan Wodzyński passèrent à la Chambre des nonces pour l'inviter à se réunir au Sénat.

La Salle remplie de spectateurs animés du plus ardent patriotisme, rappeloit par le Calme et la dignité des représentans, par l'espérance peinte dans tous les yeux ces tems heureux ou les délibérations faites dans son sein interessent l'Europe entière.

L'attention générale se portoit sur le Prince Czartoryski Maréchal de la Diète; il n'y a point de Polonois qui ne lui doive un Sentiment de respect, il n'y en a point qui ne lui doive des exemples de vertu et de patriotisme. Maréchal de la Diète en 1764. il avoit contribué à l'abolition du *liberum veto*, cette source de tous nos maux. Mais la Russie jalouse de l'ordre qui alloit être reçu dans la Pologne, s'est bientôt empressée de le rétablir. L'existence de cet illustre Citoyen n'a été depuis ce tems qu'une suite non interrompue de services publics et d'actes de bien faisance. La Diète ouverte sous ses auspices ne pouvoit donc promettre que des grands et d'heureux résultats.

Les deux Chambres étant réunies le Président du Conseil des Ministres a ouvert la Séance par le discours suivant: Litt. B.

Le Prince Czartoryski a prêté serment et a prononcé ensuite un discours. Litt. C.

Après quoi S: Ex le Ministre des finances a exposé la situation du pays comme il suit Litt. D.

Le Maréchal a annoncé ensuite qu'il a été remis une pétition, dont la lecture a été confiée au Secrétaire du Sénat. Litt. E.

Après cette lecture Mr. l'Evêque de Wygry a prononcé le discours suivant Litt. F.

Le Comte Zamoycki et Le Prince Jablonowski Palatins portèrent ensuite la parole Litt: G et H.

Le Palatin Wybicki a résumé dans son discours Litt. I. les avis précédens et a demandé la formation d'un comité.

Le Président du Conseil des Ministres, après s'être rendu à cette invitation, a nommé les personnes suivantes.

- MM. Le Palatin Wybicki
- L'Evêque Russe de Chelm
- Le Ministre des Finances.
- Le Conseiller d'Etat Linowski

Les Nonces:

— Skórzewski de Bromberg

— Owidzki de Lublin

Le Pasteur Calviniste Diehl député de Varsovie

et Mr Mączyński Député de Cracovie:

Après quoi la Séance a été ajournée à 48 heures.

C'est ainsi que s'est terminée cette première Assemblée. L'aspect qu'elle a présenté, les sentimens qu'elle a fait naitre, l'Etat actuel de l'Europe remplissent d'espoir et de joie tous les coeurs Polonois.

DISCOURS

*de S. E. Mr. le Comte OSTROWSKI Palatin, Président du Sénat,
prononcé à l'ouverture de la Diète le 26. Juin 1812.*

Depuis l'heureuse époque de notre régénération opérée par Napoléon le Grand, c'est pour la troisième fois que l'assemblée nationale se voit convoquée en ce jour. De même que dans le cours des deux Diètes précédentes j'ai eu l'honneur de porter la parole, d'abord comme Maréchal de la chambre des Nonces, puis comme Président du Sénat, je m'empresse actuellement de remplir les fonctions de ma charge malgré la faiblesse continue de ma santé.

Je devrais, selon les termes de la loi proclamer l'ouverture de la Diète en offrant au nom du Sénat l'hommage de l'amour, de la vénération la plus profonde à notre auguste Souverain assis sur son trône. Mais quoique des causes de la plus haute importance, l'ayant empêché de se rendre dans sa capitale, et nous ayant enlevé le bonheur de sa présence, il n'a point cessé comme un bon Roi et un père plein de tendresse pour ses enfans, de nous prodiguer ses soins tutélaires. Dans cette vue frappé de la nécessité d'apporter un prompt remède à la situation critique de notre Patrie il a transféré son autorité suprême à un conseil composé des Ministres du pays et de leur Président, afin que ces respectables Magistrats honorés de la confiance du Roi et de la nation et mieux instruits de tous les besoins de l'Etat, pussent découvrir sans peine les moyens les plus propres à nous soulager. — Je ne veux point entreprendre ici l'énumération des malheurs qui depuis tant d'années ont assailli notre patrie; je ne veux point esquisser le tableau de son Etat actuel et des maux qui nous entourent. Je ne veux point rappeler l'extinction totale du commerce extérieur et intérieur qui seul peut alimenter au sein d'un pays l'abondance et la splendeur; je dirai seulement que plus nos besoins sont pressans, plus ils exigent des secours efficaces. A la vérité nous sommes plongés dans un dénuement absolu de ressources; eh! bien, réduits à l'impuissance d'agir par nous mêmes, adressons nous à notre généreux Protecteur; conjurons Celui qui a ranimé notre existence politique de veiller à la conservation de son ouvrage, et de l'élever à un degré de force et de prospérité qui corresponde avec la gloire et la dignité de son auteur. Sans doute le conseil central institué par le Roi en saisissant toutes les mesures relatives à ce grand dessein saura justifier l'attente générale.

Je te salue donc au nom du Sénat, conseil central, en qui notre Monarque a placé sa confiance et la nation entière son espoir! Vous tous qui le composez, songez que plus le pouvoir qui réside dans vos mains est étendu, plus la responsabilité dont vous vous êtes chargés est grande. Quant à moi, convaincu de vos vertus civiques, de votre zèle ardent à servir la patrie, je ne désespère plus de son sort; j'envisage même l'avenir d'un oeil tranquille, d'autant plus que l'horizon politique, jusqu'à présent chargé pour les Polonois de sombres nuages semble se rasserenner à l'approche d'un astre bienfaiteur.

B

DISCOURS

de S. E. Mr. le Président du conseil de Ministres Comte Stanislas Porocki à l'ouverture de la Diète.

Quel est le but, quel est l'objet de la Diète qui se rassemble aujourd'hui? voici la grande question à laquelle je suis appelé de répondre en ouvrant la Diète au nom du Roi.

Dépositaire du pouvoir suprême de S. M. le conseil des Ministres dans l'usage qu'il en fait, suit le but vers lequel tendent toutes les démarches du meilleur des Rois, le but le plus cher à son coeur, celui du bien-être et de la prospérité de ses sujets. C'est en imitant la sollicitude paternelle que le conseil tache de se rendre digne de la confiance dont il l'honore.

Fût il jamais, peut il être des circonstances qui plus que celles d'aujourd'hui attirent toute l'attention du Monarque et de la nation? par conséquent en peut il exister qui sollicitent d'avantage un bon Roi de s'entourer du conseil, de la confiance, de l'amour de la Nation, et de travailler de concert avec elle à son bonheur. Ils ne sauraient en douter ceux auxquels les sentimens paternels de Frédéric Auguste envers nous sont connus, ainsi que cette sagesse parfaite qui depuis tant d'années décore le Trône de Saxe et fait le bonheur de ce pays; enfin tous ceux qui se rappellent que le sang de nos Rois chéris coule dans ses veines.

Tels sont les motifs, qui ont déterminé le conseil des Ministres à convoquer la Diète, convaincu comme il étoit, qu'il satisfaisoit par là et aux désirs du Roi et au bien de la Nation, ou plutôt qu'en prenant ce part, il remplissoit leurs vœux. Certes nous ne devons pas peu regretter l'absence du Monarque dont la sagesse est si faite pour diriger nos conseils; mais si quelque chose peut au moins en partie adoucir ce régrét, c'est cette pensée consolante, que sa mémoire gravée dans nos coeurs rendra sa sagesse présente parmi nous; que cette pleine confiance dans notre Auguste Régénérateur qu'il s'est plu de proclamer plus d'une fois dans cette chambre; que cette confiance dis je si conforme à notre reconnaissance sans bornes pour ce Héros magnanime nous mènera par un chemin sûr au bonheur et à la gloire.

Jettons un coup d'oeil sur les circonstances au milieu des quelles s'assemble cette Diète, envisageons le point de vue vraiment grand, vraiment étonnant, vraiment unique dans les fastes du monde qu'elles présentent, et nous nous convaincrions qu'il n'en fut jamais, qui donassent matière à des délibérations plus importantes. Comme si elle étoit ébranlée dans ses fondements l'Europe s'est levée à la voix du Héros, qui met notre siècle au dessus de tous les autres. Le midi s'est rapproché du nord. Elles se touchent ces deux parties les plus puissantes du monde et se choquent presque. Notre terre natale plie sous le poids des armes invincibles de Napoléon le Grand, et les aigles Polonaises, à côté, et sous les auspices des aigles triomphantes de la France menacent conjointement d'un vol hardi. L'éternelle sagesse pèse les destinées des nations; elle qui semble s'être plu à former pour le bonheur du genre humain un génie immense seul capable de consolider la paix du monde.

C'est dans des pareilles circonstances que cette Diète est convoquée. Ses projets, ses démarches, tous ses travaux ne doivent, ne peuvent qu'être emprunts du sceau de la grandeur des tems, auxquels ils sont liés. Ainsi donc cette Diète sort de la marche ordinaire des Diètes, comme les circonstances présentes, s'élèvent au dessus de la marche ordinaire des choses. Les formes préservatrices des Gouvernements, si justement respectés, ne peuvent pourtant dans ce moment influer sur nos délibérations qu'autant que le permet le cours des choses; mais que notre respect pour elles éclate la même, ou il sera indispensable de les faire plier au gré des circonstances.

Chercher à donner un nouvel éssort au zèle patriotique des Polonois lorsqu'il s'agit du bien et de la gloire de leur patrie, est un vain soin aux yeux de celui qui connoit cet ardent amour qu'ils portent à leur Patrie que le plus affreux malheurs n'ont pu affaiblir.

La triste expérience du passé leur servira de leçon salutaire pour l'avenir, et l'imprevoyance des siècles écoulés, éclairera de son triste mais utile flambeau les siècles à naître. L'univers nous contemple et la postérité sera notre juge. Que les délibérations de cette Diète inspirées par l'esprit de sagesse d'un Roi quoique absent, qu'animées par la confiance sans bornes, gravée dans nos coeurs pour notre Auguste Régénérateur, offrent des résultats dignes de la reconnoissance de nos derniers neveux. Gloire immortelle à cette Diète et à tous ses membres, lorsqu'on verra s'accomplir l'heureux augure des grandes destinées de notre nation, qu'un esprit prophétique semble avoir dicté à un Roi insigne par sa piété. Ces grandes destinées me semblent en partie réalisées, lorsque je rémets le baton de Maréchal de cette Diète mémorable, au nom du plus vertueux des Rois, au citoyen le plus illustre Mr. le Prince Czartoryski. Long tems désiré parmi nous y paraissez enfin, tel, que cette étoile brillante, qui après un affreux orage ramène l'espérance du beau tems.

C.

FREDERIC AUGUST,

par la grace de Dieu, Roi de Saxe, Duc de Varsovie etc. etc.

LE CONSEIL DES MINISTRES.

en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Decret du 26. Mai 1812

Conformément à l'art. 36 du 6me Titre du statut constitutionnel et aux §§. 2 et 22 du règlement de Sa Majesté en date du 9. Janvier 1809 complétant le dit statut en ce qui concerne la Diète générale, a nommé et nomme par le présent Maréchal de la Diète convoquée pour le 26. Juin du courant

Le Prince Adam Czartoryski, Nonce du district de Varsovie
 Departement de Varsovie.

Le Ministre de l'Intérieur annoncera la présente nomination à la Chambre des Nonces conformément au 24 § du règlement de Sa Majesté ci dessus nommé.

Fait à Varsovie à la Séance du 25. Juin 1812.

(Signé:)

STANISLAS POTOCKI,

Président.

(Signé:)

Stanislas Grabowski,

Sécretaire du conseil des Ministres

D

D I S C O U R S

de son Altesse le Prince Adam CZARTORYSKI Maréchal de la Diète, prononcé à la première Séance de la Diète le 26. Juin 1812.

Toujours prête à satisfaire aux vœux de nos frères aînés, la chambre des Nonces se rend avec empressement à leur invitation. Chaque Nonce qui en est membre, apporte en particulier un cœur dévoué et animé du désir le plus sincère d'unir ses soins à ceux du Sénat, et de travailler du concert à l'établissement de la félicité publique. La promptitude avec laquelle les nonces sans égard à leurs affaires domestiques se sont rendus ici des parties les plus éloignées du pays, pour répondre à l'invitation de notre Souverain; la patience et la réserve exemplaire avec laquelle ils ont attendu l'arrivée du moment, qui doit leur faire connaître le but de leur réunion, but, auquel désirent vivement, nous sont de sûrs garants de la sincérité de leurs sentimens. La prudence prévoyante de notre Monarque considérant la marche rapide des événemens qui se suivent sans relâche et qui vont au delà de l'étendue de nos conceptions a reconnu la nécessité de tenir la Diète à même de se rassembler au moment, ou elle deviendrait nécessaire. Nous devons un doux sentiment

de reconnaissance à la sollicitude de ce bon Souverain; nous la lui devons d'autant plus que son image est gravée depuis longtems dans nos coeurs.

Envoyé à Dresde par la Diète de 1788 pour le presser d'accepter une couronne, que lui offroit unanimement la Nation polonoise, j'ai été alors l'interprète de ces sentimens. Mais un sort envieux préparoit dès lors la ruine de notre nation. Le destin plus propice semble se déridier pour nous.

Ce génie puissant qui ne connaît point d'entraves, ce héros magnanime auquel tout cède ranime de son souffle les cendres de notre Nation: laissons nous donc aller à l'espérance, élevons vers Dieu, espérons en l'amour que nous porte le prince sous les lois duquel nous vivons, croyons qu'il saura choisir l'époque la plus favorable pour soumettre notre sort à cette puissance supérieure qui par la force de son génie régit les destinées du monde.

E
D I S C O U R S

*de Mr. le Comte Thadée MATUSZEWIC Ministre des Finances, prononcé à la
Séance de la Diète du 26. Juin 1812.*

M E S S I E U R S !

Il s'est à peine écoulé six mois, depuis que réunis, dans cette enceinte par le meilleur des Rois vous vous y occupiez des grandes interêts de l'Etat et déjà la voix de la patrie et votre propre zèle vous y rappellent de nouveau, Vous y reparaissez inopinément dans un moment; où un concours de circonstances étonnantes, frappe nos esprits d'admiration, transporte nos coeurs, les engage plus que jamais à se livrer à l'esperance et avertit en même temps que la nation, que dis-je? l'univers entier attend de vous des résolutions vigoureuses. — Oui Messieurs, votre rénnion actuelle ne sauroit être comparée à vos réunions précédentes, et lorsque d'après l'ordre établi par les lois, je dois vous présenter au nom du gouvernement, l'exposé de la situation actuelle

du pays, ce tableau pour être fidele, doit porter aussi le caractère du moment, il demande donc une autre touche et des couleurs différentes.

A la fin de l'année dernière au moment où vous terminiez vos travaux, un nuage voiloit encore à nos yeux les grands événements qui alloient bientôt se développer. Tout entiers à la marche ordinaire des affaires nous songions à relever les finances, à simplifier l'administration, à diminuer les dépenses de l'Etat, s'étoit là le voeu général, le but vers lequel s'est dirigé votre zèle, le prince qui nous gouverne, ce père de son peuple en avoit pris l'engagement solennel et ses ministres ne cherchoient qu'à remplir ses vues bienfaisantes.

Dans aucun cas l'espace de six mois n'auroit été suffisant pour opérer des réformes majeures, qui ne peuvent être utiles qu'autant qu'elles sont faites avec calme et dont l'exécution trop rapide ou trop précipitée ne serviroit qu'à augmenter le desordre.

Le premier Juin devoit voir s'effectuer une partie de ces changements, mais le mois d'Avril plus rapproché ayant déroulé à nos yeux une suite d'événements et de combinaisons nouvelles, il devenoit difficile et même impossible de toucher, à l'organisation intérieure, au milieu de cette tourmente et de déplacés des fonctionnaires dans un temps où il falut tourner toute l'attention vers le service du moment. Il seroit donc superflu de s'arrêter aujourd'hui sur cet objet, de se jeter dans des détails fastidieux à l'instant où tous les coeurs sont emus, ou tout rattaché à de bien plus grands intérêts.

Il seroit même coupable de vous détourner plus long temps du grand but au quel vous devez tendre et de consommer un temps précieux que vous devez à votre patrie et son avenir. Quittant donc ces détails de réglemens intérieurs dont l'importance quoique réelle se trouve éclipsée par l'extrême importance du moment. Un spectacle important, va les remplacer. — Tes vertus, Nation généreuse, vont y briller, tes espérances vont s'y faire entrevoir et c'est là le tableau dont j'ai à tracer rapidement l'esquisse.

Lorsqu'une secheresse inouïe, ayant ravagé nos champs, nous avoit fait craindre pour la subsistance de nos soldats et de notre population, la plus grande des armées s'est montrée tout à coup sur notre territoire, ses legions nombreuses avançant de toute part se suivoient sans interruption et bientôt des milliers d'hommes, de chevaux, de canons, de chariots couvroient une terre étonnée de les porter.

La disette sembloit inévitable l'urgence des besoins entravoit elle même les moyens de les satisfaire, le trésor public épuisé, ne pouvoit offrir au pays que de trop foibles secours Cependant qu'est-il résulté? ce qui paraissoit impossible, s'est fait, et ce miracle, ne fût que l'effet de votre dévouement sans bornes et de l'excellent esprit qui vous anime. Vous saviez que ces légions innombrables étoient conduites par une seule main, par cette même main à laquelle nous devons tout, et voulons tout devoir, vous saviez que celui qui vous a donné l'existence, alloit juger par lui même, si vous savez vous en montrer dignes, vous n'ignorez pas, qu'en ordonnant aux masses de sa puissance de rouler à travers votre sol, il leur a défendu de l'écraser. On ne vit chez nous qu'un désir, qu'un soin, c'est de veiller à ce que les armées pendant leur marche et leur séjour n'ayent à manquer de rien, on n'entendit qu'un regret c'est celui de ne pouvoir en faire d'avantage; on ne s'est apperçu que d'une crainte, c'est celle que le défaut de moyens, ne soit pris pour un défaut de zèle et de reconnaissance, et cette crainte étoit pour chacun de nous plus affreuse, que le danger même de la famine. Eh bien! en dépit des obstacles qui sembloient insurmontables, qui le seroient peut-être pour d'autres que vous, des armées, dont l'enormité des besoins effraye le calcul, se trouvant sur une terre qu'on croyoit être celle de la désolation et de la misère, n'éprouvèrent point de disette; elles marchent, elles s'avancent, et ceux que leur mauvais destin, peut forcer à se mesurer avec elles, les trouverons aussi reposées, aussi fraîches, que si elles venoient de quitter leurs foyers, ou n'avoient eu à traverser que des pays d'abondance; tandis que nous mêmes, nous touchons déjà au moment, où le fer du moissonneur va entamer nos champs rendus plus fertiles par le bienfaits de cette Providence qui semble encourager nos coeurs à espérer d'Elle des bienfaits plus grands encore.

Quels sont donc les principaux traits du tableau de notre position actuelle? Chez nous, cette terre fertilisée de notre sang et de nos larmes, nous promet une abondance immanquable et prochaine. Au dessus de nous comme au dessus du monde on ne voit qu'une volonté qui le régit et cette volonté a déjà répandu sur nous tant de bienfaits, notre dévouement lui est si biens garant, qu'il seroit ingrat et déraisonnable de ne point oser compter sur sa protection. Derrière nous regne le plus parfait calme et la tranquillité la plus profonde. A nos cotés un concert inattendu, une conformité de desseins et de mesures unit ceux qui jadis ne sembloient point disposés à fraterniser ni entre eux ni avec nous. Enfin devant nous ne voyons nous pas ce nuage chargé de mille foudres vengeresses, que les destins eux mêmes ont poussé vers le nord, le glaive de la destruction est suspendu sur la tête de ceux qui ont toujours été les auteurs de nos maux, qui sont encore le seul obstacle à ce que nous redevions heureux. Ce glaive ne tient qu'à un fil, et peut être au premier moment allons nous apprendre que ce fil même est rompu.

Au milieu de telles conjonctures, il étoit juste, il étoit indispensable que la diète fut convoquée. Le Roi n'a pas voulu, Messieurs, que son absence put vous empêcher de tendre vers un avenir plus heureux. Le conseil s'est pénétré de l'Esprit qui anime le meilleur des princes, et a cherché à remplir ses vues bienfaisantes. Vous Vous êtes rendus avec empressement à cet appel de Votre patrie, les moments qui se sont écoulés depuis Votre arrivée ne sont pas perdus, ils Vous ont servi à Vous entendre sur Vos desirs et Vos intentions.

Dans l'ordre accoutumé des choses, lorsqu'il s'agit de la prospérité intérieure de l'état, c'est au Gouvernement à Vous présenter des sujets de délibération; mais lorsque' un concours de circonstances semble avoir une carrière plus vaste, lorsque le zèle et l'enthousiasme s'élancent au dehors c'est à la nation à se prononcer elle même. Rappelez Vous Messieurs le passé, jetez un coup d'oeuil sur ce qu'il Vous entoure, consultez Vos sentimens les plus chers et Vous donnerez surement le caractère de la concorde et de l'unanimité à cette diète, qui doit être, qui sera surement mémorable à jamais.

E.

Pétition à la Diète.

Savoir profiter du tems et des circonstances qu'amène la vicissitude des choses humaines d'une manière souvent inattendue, voilà un des caractères essentiels auquel on reconnoit la raison supérieure et le zèle éclairé des personnes appelées à s'occuper des grands intérêts des nations. Ce n'est qu'en saisissant avec habileté le moment favorable et en agissant avec vigueur, qu'on parvient à fixer les destinées des hommes et des peuples.

Le moment actuel est fait pour absorber toute l'attention et pour exalter tous les sentimens du peuple Polonais. Il porte le germe des événements les plus importants, il offre une grandeur dont les fastes du monde ne présentent point d'exemple. Représentants de la Nation! Vous qu'un heureux événement rassemble dans ce moment décisif, ce n'est pas sans raisons que de toutes les parties d'une contrée qui présente encore des souvenirs de son ancienne puissance, s'élève vers vous cette voix qu'une profonde impression anime et qui Vous dit: Regardez autour de Vous, considérez le moment actuel et Votre propre réflexion, Vos propres sentimens Vous révéleront Vos hautes destinées. Des milliers d'hommes se sont dit avec une fermeté inébranlable qu'ils recouvreront leur patrie, qu'ils la transmettront à leurs neveux. Le ciel en a préparé le moment le plus favorable, la diète se trouve rassemblée et offre un point de réunion à tous nos vœux et à tous nos efforts.

Nous Vous sommons en notre nom et en celui des générations futures, de procéder sans délai au grand oeuvre du recouvrement de la Patrie. — Il ne s'agit plus de quelques reglemens administratifs, ce n'est plus des plaintes excitées par des maux passagers dont il faut s'occuper, ce n'est plus à des remedes partiels qu'il faut recourir. — L'honneur, l'amour de la patrie, la voix du peuple, Vous imposent d'autres devoirs dans ce moment. Elevez à leur hauteur et Votre esprit et Votre courage! Jamais on n'a laissé échapper impunement une occasion favorable — Aujourd'hui ou jamais — Nous laissons à Vos lumières et à celles du Gouvernement le choix des moyens les plus propres à faire réussir l'entreprise — Contemplez cette réunion de bras armés et ce courage ardent qui n'attendent que Votre Signal! Osez — Agissez — D'immenses sacrifices ont déjà été faits nous n'avons plus que notre courage, il ne nous reste donc plus d'autre bien à poursuivre que le bien inappréciable d'avoir une patrie et de la léguer à ses enfants.

Michel Comte de Wielhorski Grand Maître de la Cuisine de Lithuanie.
Tadée Tyszkiewicz Général de Brigade.

Alexandre Comte de Chodkiewicz Colonel.

Tadée Morski ci-devant Ministre plénipotentiaire en Espagne.

Michel Sobieski Lieutenant-Colonel.

Adame Bierzyński. — Eustache Prince Sanguszko. — Alexandre Potocki Grand Ecuyer du Duché de Varsovie. — Constantin Prince Czartoryski. — Paul Prince Sapieha. — Dominique Prince Radziwił. — Stanislas Comte d'Osołiński. — Charles Kniaziewicz Général de Division. — Joseph Krasinski. — Joseph Sierakowski Chevalier de Malte. — Pierre Comte Łubieński Colonel. — Samuel Korsak ci-devant Colonel de Cavallerie dans les troupes Lithuanienes; juge du Tribunal de première Instance du Depart: de Radom. Chevalier de l'ordre de St: Stanislas. — Stanislas Wągrowski ci-devant Colonel d'Artillerie, juge de paix. — George Skarżyński — Joseph Małachowski. — Louis Małachowski. — Jean Horain. — Stanislas Mokronowski. — Augustin Trzcinski Colonel, Citoyen de la Podolie. — Jaczewski Citoyen de Kijow. — Jean Tarnowski Citoyen de Volinie. — Antoine Rozwadowski Citoyen Lithuanien. — Stanislas Baliński Citoyen Lithuanien. — Adame Broniec Maréchal du Palais, Citoyen Lithuanien. — Stanislas Jabłonowski. — Jgnace Siwicki. — Xavier Zienkowicz.

F

Discours de S. Ex. Mr. *Gołaszewski* Evêque de Wygry
prononcé à la première Seance de la Diète le 26, Juin 1812.

Les phénomènes extraordinaires de ce monde, les grandes revolutions des Empires parviennent jusqu'à notre pays avec une rapidité inouïe.

Elles ont été le moteur puissant qui a porté tous les citoyens zélés à venir déposer dans le sein de cette Diète, leur vœux pour le bien de la Patrie et leurs pleurs, douleurs, espérances. Je ne puis douter que cette auguste assemblée recueille sans délai les dons précieux et s'en occupe uniquement, laissant à part tout autre soins et débats. Chaque diète nous met à même de nous consulter sur les affaires intérieures de notre pays. S'en occuper dans les circonstances présentes ce serait perdre notre tems à des choses vaines, impropres et même nuisibles au bien de l'Etat. Un concours heureux de circonstances, ou plutôt l'Eternelle providence nous présente un objet de nos soins plus grave et plus général.

Tâchons d'abord de recouvrer notre Patrie en entier et il nous restera assez de tems ensuite pour délibérer sur les moyens d'y introduire l'administration intérieure et le bon ordre. Tout indique l'instant présent comme propre et unique pour cet effet, et surtout ce pressentiment secret qui dit à chaque Polonais, Les tems sont changés, la longue chaîne des malheurs s'est écoulée, l'heure de notre félicité sonnée, tâchons d'en profiter et ce moment sera à jamais célèbre dans les fastes de la Nation et dans celles du monde.

Le Père de la Patrie notre Monarque chéri enjoint à un gouvernement investi d'un plein pouvoir de nous assembler extraordinairement en son nom, dans le but de remplir nos grandes destinées. O Patrie! qui nous est chère! quelles autres destinées pourraient être plus grandes et plus souhaitées que ta renaissance avec la grandeur, l'éclat et la puissance qui relèvent la gloire de nos ayeux? Puissante et grande par elle même tu fus rayée de la liste des Nations. Cette enceinte auguste souillée du dédain d'un peuple ennemi, fut remplie des ruines d'un trône et lui servit de tombeau. Le frère était étranger à son frère. Les familles célèbres par leurs services envers la nation furent obscurcies dans leur splendeur, car les récompenses et les honneurs qu'elle distribuait s'évanouirent avec sa ruine. O toi Religion sacrée chérie de ma Patrie depuis des siècles reculés, tu fus ébranlée dans tes fondemens par la ruine et tu allais périr sous l'oppression. Aujourd'hui encore les vertueux exilés, les Ministres du Seigneur, les pasteurs du peuple pleurent dispersés dans le nord et dans l'Orient le passage violent de leurs temples et de leurs berceaux au Schisme, qui les a arraché du sein de la Sainte Eglise. Combien d'Orphelins délaissés par cette mère chérie traînant une vie affligée et errant la suivirent au tombeau! Que de milliers de ses dignes enfans brûlant d'une vertu héroïque abandonnèrent leurs biens et leurs familles pour suivre sa grande ombre dans toutes les régions du monde connue. Toute notre terre déchirée devint un vaste tombeau arrosé des larmes de ses enfans! La langue nationale, seul et unique héritage, précieux à des vertueux

Citoyens unissait sur sa tombe cette grande famille dispersée en lui conservant un souvenir triste et douloureux.

Il est venu ce moment où la Providence conduisant le plus grand des héros, confia à son bras invincible dont la main puissante souleva de nos jours la pierre sépulcrale de notre patrie, la chaîne des prodiges qui nous étonnent! c'est au tems, aux circonstances qu'il était réservé de la rappeler à sa première existence. Ce tems s'est rapproché, les circonstances favorisent vos espérances.

Amour sacré de la Patrie, unique mobile du Polonais, tu faisais revivre l'espérance sur ses restes inanimés, tu demandais les plus grands sacrifices pour renaitre et nous les faisons avec joie au sein de la misère.

Citoyens! Frères, et vous Messieurs! le moment est le seul où la Providence nous place entre l'espérance de recouvrir notre ancienne splendeur, et la crainte d'une nouvelle chute. Elle deviendrait inévitable si découragés et tièdes encore, nous nous abandonnions à ces sentimens, tandis que l'énergie et le caractère que nous montrons dans cette occasion serviront à récompenser les souffrances héroïques que vous avez tous éprouvées pour votre Patrie.

Rassemblés ici comme au centre de réunion des Vertus civiques, vous devez travailler Messieurs à la tirer des ruines où l'ont plongée les ennemis. Puisse la voix du Monarque chéri, la voix de cette estimable chambre, la voix de ces respectables citoyens, qui possèdent la Confiance publique et qui se consacrent à diriger le timon des affaires, enfin la voix de vous autres vertueux concitoyens, qui brûlez pour la patrie, puisse-t-elle se faire entendre sur les dernières limites de notre terre et son éclat sèmera certainement partout le feu sacré de l'amour de la Patrie, et enflammera du même sentiment des coeurs comprimés sous une domination étrangère.

Veuille la Providence propice dont tout dépend remplir toutes nos esperances! Messieurs! puissai-je prédire qu'elle les remplira, oui, je l'ai prédit, car le Ciel benit toujours la vertu.

G.

Discours de son Excellence le Comte Zamoycki Sénateur Palatin
prononcé à la Sèance de la Diète du 26. Juin 1812.

Il n'y a point sans doute encore un grand nombre d'années depuis que nôtre patrie est effacée du rang des puissances de l'Europe; malgré cela, je vous le demande, y a-t-il, depuis cette époque, un seul Polonais, qui ne croie avoir passé un siècle entier dans le malheur et l'ignominie? Si nous

avons pu perdre pendant un tems l'espoir du rétablissement de notre pays, jamais rien n'a pu et ne pourra affaiblir le désir que nous en porterons éternellement gravé dans nos coeurs.

Le Nil et le Tage ont vu combattre nos braves compatriotes animés du seul espoir de voir renaître leur patrie; que ne devons nous point attendre aujourd'hui de leur généreux devouement, lorsqu'il s'agit de combattre sur le sol natal, de remplir le devoir si doux et si sacré qui fait la gloire du caractère national, et de prouver à l'univers que la reconnaissance de la nation polonoise pour son généreux Libérateur est égale à son amour pour sa patrie. Mais qu'ai-je besoin de chercher dans des climats lointains les preuves de courage et de persévérance qu'ont données les Polonais! N'ai-je donc pas été récemment le témoin de cet oubli de soi-même, de cette ivresse générale qu'ont éprouvée plusieurs millions de mes concitoyens à la seule approche du soldat polonois? Le peu de tems que j'ai eu l'honneur de me trouver à leur tête dans une circonstance aussi périlleuse qu'entraînée, m'a donné dans toute son étendue la mesure de l'excellent esprit public qui anime notre nation. Dans la circonstance actuelle où tout ce qui nous environne, est fait pour ranimer nos espérances, il ne nous est plus permis de balancer. Le demembrement de la Pologne, cette violation jusqu'alors inouïe du droit des gens, n'a jamais été justifiée, parce qu'elle ne pouvait l'être. La prépondérance du Nord l'a opérée; il faut maintenant que les forces réunies de l'Europe, nous fassent recouvrer nos droits.

Sénateurs, Nonces choisis par l'ordre équestre, et Vous Députés du peuple Polonois! Vous allez décider du sort de ce pays, ainsi que de celui des générations suivantes. Jamais matière plus importante n'a été soumise à votre délibération; songez que les siècles à venir n'offriront plus un tel concours de circonstances. Que dès ce moment le devoir de chaque Polonois soit clairement tracé, que chacun sache, de quel côté il doit se ranger pour soutenir la cause de la patrie, et on ne saurait douter qu'ayant la justice de notre côté, lorsqu'il s'agit de recouvrer notre pays, de venger les droits des peuples, le ciel se prononcera en notre faveur.

Déjà cette terre hérissée de légions de toutes les nations, dont dispose la plus puissante volonté, cette terre abreuvée du sang de nos compatriotes, l'Europe enfin, attend de Vous une prompte détermination, qui réponde à ce que votre patrie, à ce que le meilleur des Rois a droit d'attendre de Vous, en un mot, à ce que nous nous devons à nous mêmes.

H

Traduction du Discours prononcé par le Prince *Jablonowski* Sénateur à la Séance du 26. Juin.

Il est assurément très heureux pour un Magistrat obligé de servir sa Patrie de son Conseil, de pouvoir énoncer son avis dans un moment aussi important et aussi propice. Rassemblés en Diète extraordinaire par la Sollicitude paternelle de Notre bon prince, tandis que nous ne pensions qu'à vacquer aux besoins pressants de notre Duché, quelle surprise pour nous de voir à son debut une petition de nos frères et concitoyens qui nous enviant notre sort veulent attirer notre attention sur l'état déplorable où ils se trouvent. Je connois trop Votre patriotisme qui est la qualité marquante du caractère national pour ne pas être certain que Vous accueillerez la petition, qu'on Vous présente, avec le plus vif intérêt.

Personne assurément n'a plus de droit à l'appuyer pres de Vous, illustres Représentants de la Nation que moi, qui auroit augmenté le nombre des bons Citoyens qui l'ont signé, si je n'avois offert mes services à ma Patrie dès qu'elle s'est trouvée régénérée, ne songeant pas seulement que tout mon bien existe encore en Russie.

Mon exemple a été suivi par les Radziwiłł, Chodkiewicz Tarnowski et autres dont le zèle auroit pu les exposer à de plus grands sacrifices que le mien, si on pouvoit en donner le nom à la volonté prononcée de quitter l'esclavage pour rentrer dans le sein de la patrie. Vous devez néanmoins quelque compte à ces Citoyens qui ont fait l'impossible en quittant tout pour servir la patrie, Vous devez de même accueillir favorablement la petition qu'on Vous présente actuellement. C'est à Votre sagesse, illustres représentants à déterminer le mode par lequel Vous leur témoignerez Votre intérêt, mon devoir se borne à Vous en faire sentir l'importance.

J

DISCOURS

du Palatin *Wybicki* prononcé à la Diète le 26. Juin 1812.

Messieurs

Cette Diète extraordinaire à laquelle nous sommes appelés, les formes nouvelles dont elle s'entoure, les circonstances majeures qui l'accompagnent, l'espoir et la confiance qui remplissent nos cœurs, enfin tout ce que nous voyons autour de nous est fait pour émouvoir notre ame, pour

nous préparer aux plus grands, aux plus étonnans résultats. Que ce trône inoccupé aujourd'hui par le meilleur des Princes ne soit pas pour nous un objet de deuil. Ajoutons cet événement à ceux qui nous étonnent, à ceux qui nous sont encore cachés.

Jadis dans la nuit des tems le monde phisique peut avoir été posé sur des bases éternelles, mais il n'en est pas de même du monde politique. Les nations les plus puissantes sont parvenues au faite des grandeurs sans qu'il y eut rien d'immuable pour le peuple et pour l'homme civilisé, tout s'élevait et s'abaissait parce que tout est abandonné à l'Empire du hazard; mais lorsqu'il paraît un génie Créateur qui saisit l'ensemble du monde politique et sait combiner entre eux les élémens divers qui le composent, alors la terre se tait à son aspect et attend les oracles de sa volonté suprême. Le livre des tems et du destin des peuples est ouvert devant lui. Il étoit donné à notre siècle de voir s'élever ce génie supérieur; nous en jouissons Messieurs! nous jouissons de ses bienfaits, c'est à lui que nous devons les prémices de notre existence sociale. Personne mieux que Lui ne connaît le génie de notre Nation, le Ciel propice a voulu qu'il l'appréciât, qu'il l'aimât, nous serait il permis d'espérer qu'il lui accordât son appui? Mais oublions pour un moment le Duché de Varsovie et portons nos regards sur la pétition qui Vous a été présentée. Plusieurs millions de nos frères gémissaient dans les fers de la Russie; leurs voix plaintives parviennent jusqu'à Vous, ils Vous crient du fond des déserts, *Nous sommes aussi Polonais*, un siècle d'esclavage et de tyrannie n'a pas comprimé en nous l'amour de la vertu, la liberté et notre attachement pour notre mère commune. Mais pour le remplir ce but qui montre les calculs de la prudence, unie aux efforts du plus ardent patriotisme, mettons y l'esprit et la dignité que doit nous inspirer une si grande circonstance. Deroulons devant les yeux de nos concitoyens les pages de notre histoire, montrons leur à chaque pas les traces sanglantes de l'inimitié des Russes. Lorsque le sort des armes leur accordait la victoire ils faisaient taire pour nous les droits de la guerre, des Nations et de l'humanité, et quand un sort propice eut mis leurs Czars dans nos mains et préparé la ruine de leur Empire, ils mendaient à Rome une protection perfide. Ils offraient de s'unir à l'Eglise latine, ils émoussaient par les intrigues des Papes le tranchant du glaive polonais. Le Trône de Moscou a été plus d'une fois ébranlé par nos armes, ils ont offert traitreusement leur couronne à nos Rois, mais secondés ensuite par les hordes sanguinaires du désert ils se sont bientôt élevés sur nos ruines fumantes. Engraissés de notre sang et de nos dépouilles ils ont fini par nous effacer du rang des Nations —

Polonais il y-a 45. ans que siégeant dans cette même salle, à cette même place étant Nonce de Prusse, j'ai vu s'accomplir le plus horrible attentat — Ces sièges que Vous occupez ont été couverts de deuil et de désolation. Des Russes barbares ont osé enlever; du milieu de cette enceinte, des Senateurs des Nonces, pour les jeter dans les glaces de la Sibirie. Nous avons juré dès lors haine et vengeance à cette Nation tyrannique. André *Zamoyshi* ne voulant pas survivre à sa Patrie attendait ici même l'esclavage ou la mort. Polonais! mes frères! que tous ces exemples de la tyrannie de Russes resserent encore d'avantage les liens qui nous unissent, marchons de concert vers le même but. C'est ici qu'il faut agir avec vigueur et énergie; le tems est précieux, voilà pourquoi je Vous invite Monsieur le Président du Conseil des Ministres à user du pouvoir dont il est investi par sa Majesté pour nommer un Comité qui apporte au plus tôt à la Diète un rapport sur les moyens de parvenir au grand but que nous nous proposons.
